apur SciencesPo ÉCOLE URBAINE

ERRANCE ET MARGINALITÉS DANS HUIT MÉTROPOLES INTERNATIONALES

BOGOTÁ, BRUXELLES, LONDRES, HELSINKI, NEW YORK, ROME, SAN FRANCISCO, SÃO PAULO

Rome, 2023 © Anthony Ricci / Shutterstock

Afin d'alimenter les réflexions autour des enjeux liés à la grande exclusion dans les métropoles à l'international, cette note rédigée par l'Apur prend appui sur un travail exploratoire confié à un groupe d'étudiants de l'École Urbaine de Sciences Po.

Les métropoles étudiées ont été sélectionnées pour leur diversité (Bogotá, Grand Londres, Helsinki, New York City, Région de Bruxelles, Rome, San Francisco, São Paulo). L'analyse prend appui sur **un état de l'art** des travaux universitaires (en géographie sociale, sociologie urbaine, sciences politiques, urbanisme…) et institutionnels (rapports, productions d'associations, articles de presse…). **Une quinzaine d'entretiens** ont été conduits avec des chercheurs et acteurs internationaux spécialisés[1], **ainsi que des échanges de terrain à Helsinki, en Finlande,** pays fréquemment cité comme exemplaire en matière de réduction du sans-abrisme par la promotion du « Logement d'abord ».

Deux axes structurent l'analyse. Le premier porte sur les enjeux de définition et la façon dont sont dénombrées les personnes en errance dans les huit métropoles étudiées. Comment ces populations sont-elles désignées et catégorisées dans ces métropoles ? Selon quels critères ? Des enquêtes spécifiques sont-elles mises en œuvre en direction de ces publics ? Que disent les résultats de ces travaux sur le nombre et les profils des personnes concernées dans ces différents contextes ?

Le deuxième axe s'attache à la manière dont les politiques publiques adressent les besoins de ces publics. Quels actions et dispositifs sont déployés en direction de ces populations ? Plus spécifiquement, quelle est la prise en compte de ces publics dans les politiques d'aménagement de ces huit métropoles ?

1 — Voir : note 1 page suivante

1. Caractériser et dénombrer les publics en errance

Définir qui sont les personnes sans-abri

Il n'existe pas de définition unique à l'échelle internationale des personnes sans-abri. Les huit métropoles étudiées partagent toutefois une définition comparable, désignant par-là les personnes sans solution d'hébergement, vivant à la rue ou dans des lieux impropres au sommeil (gares, espaces verts, le long des axes routiers, halls d'immeubles, parkings…). **Si cette définition apparaît communément partagée, elle connaît des variations selon les métropoles** qui dépassent les effets de langue.

Les termes retenus pour définir ces publics font, dans un premier groupe de métropoles, référence aux conditions de vie de ces personnes, comme en France : « *habitantes de calle* » à Bogotá, « *personnes dans les espaces publics* » dans la région de Bruxelles, « *rough sleepers* » dans le Grand Londres, « *pessoa em situação de rua* » à São Paulo…

Bruxelles et Helsinki se réfèrent à la grille « *Ethos light* » *(European Typology on Homelessness and Housing Exclusion)* **élaborée au cours des années 2000 par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (Feantsa)[2].** Cette grille constitue un référentiel unifié classant les situations d'exclusion face au logement en **six catégories[3] :**

- **Ethos 1** : personnes vivant dans la rue et les espaces publics ;
- **Ethos 2** : personnes en hébergement d'urgence ;
- **Ethos 3** : personnes hébergées dans des structures d'accueil dédiées (hôtels, hébergement temporaire, refuges pour femmes) ;
- **Ethos 4** : personnes en institutions faute de solutions (hôpitaux, prisons, structures jeunesse…) ;
- **Ethos 5** : personnes vivant dans un habitat non conventionnel (bidonvilles, cabanes, mobil-homes…) ;
- **Ethos 6** : personnes hébergées chez des tiers en raison de l'absence de logement.

Les personnes sans-abri sont ainsi définies comme celles « *vivant dans la rue et les espaces publics* » (Ethos 1), bien qu'Helsinki y adjoigne la deuxième catégorie (Ethos 2), à savoir les « *personnes en hébergement d'urgence* ». L'habitat non conventionnel est parfois intégré, c'est le cas dans le Grand Paris pour les bidonvilles et campements dont les habitants sont considérés comme sans-abri.

Dans d'autres métropoles, les termes retenus pour désigner les personnes sans-abri peuvent faire référence à une catégorie institutionnelle, qu'elle soit associée à la situation de la personne vis-à-vis de l'hébergement (à New York City et San Francisco, l'expression « *unsheltered* » qualifie les personnes n'ayant pas d'hébergement) **ou bien à sa situation administrative**. À Rome, le terme « *senza fissa dimora* » (sans domicile fixe) désigne les personnes enregistrées à l'état civil comme sans-abri au travers d'une domiciliation administrative, celles sans domiciliation ne sont pas officiellement prises en compte. Cette approche administrative est en cours d'évolution depuis la conduite d'une première « *Notte della solidarietà* » en 2024, opération de décompte des personnes sans-abri sur le modèle de celle organisée dans le Grand Paris[4]. L'expression « *senzatetto* » (sans toit) est une autre expression plus usuelle en italien, mais non officielle.

1 — Bogotá : Lucy Molano, ancienne directrice de l'*Instituto de Desarrollo Urbano* – Nicolás Gómez et Agustín Ángel, fonctionnaires au Secrétariat à l'Intégration Sociale ; Bruxelles : Adèle Pierre et Steven D'Heygere, Bruss'Help - Martin Wagner, sociologue à l'université de Louvain – Marie Trossat, architecte et doctorante en sociologie – Laurent d'Ursel, secrétaire politique du syndicat des Immenses – Laura Fritz, cheffe de projet logement d'abord et Mauro Striano ancien chargé de mission à la Feantsa ; Helsinki : Elisabetta Leni, chercheuse en statistique à la Y-Foundation ; Londres : Paul Watt, sociologue et professeur à la *London School of Economics* ; New York City : Valérie Stahl, chercheuse à l'Université de San Diego – Sam Tsemberis, psychologue clinicien à l'origine des principes du logement d'abord ; Rome : Angela Silvestrini, démographe à l'Istat et Alessandro Radichi, fondateur de Binario 95 ; San Francisco : Chris Herring, sociologue à l'Université de Californie ; São Paulo : Marina Mattar, élue et Taniele Rui, anthropologue à l'Université Unicamp.

2 — Fédération créée en 1989 et réunissant 130 organisations issues de 30 pays.

3 — Pour tenir compte des spécificités nationales, le dénombrement belge a introduit une septième catégorie : celle des personnes sous menace d'expulsion, encore logées mais dont l'expulsion est programmée dans les 30 jours suivant le dénombrement.

4 — Voir : études **Nuit de la Solidarité à Paris et dans la Métropole du Grand Paris | Apur**

5 — Voir : **Résultats du recensement des habitants de la rue 2024**

6 — Afin d'éviter les doubles-comptes, les personnes sans-abri rencontrées portent un bracelet jaune. Cette méthode, qui répond à des enjeux liés à l'ampleur de l'enquête menée à Bogotà se déroulant sur plusieurs jours (étendu du territoire, nombre de personnes sans-abri important, questionnaire comportant de nombreuses questions), apparaît néanmoins stigmatisante.

7 — Voir : *Bruss-help*, **Dénombrement des personnes sans-chez-soi en Région de Bruxelles-Capitale, 8e édition, 6 novembre 2024**

Décompter les personnes sans-abri

Les huit métropoles étudiées ont mis en place des méthodologies de décompte visant à dénombrer les personnes sans-abri. Celles-ci prennent néanmoins appui sur des méthodes différentes, **avec des fréquences variables** (annuelles ou à intervalles plus ou moins réguliers), **des périodes, saisons et horaires différents** (une nuit donnée ou « au cours de l'année » ; en journée ou le soir ; en hiver ou à d'autres saisons), **des couvertures territoriales plus ou moins exhaustives** (se centrant sur une partie du territoire de la métropole ou sur son ensemble) **et déployant des outils et procédés divers** (par l'intermédiaire d'enquêteurs professionnels ou bénévoles ; avec ou sans interaction avec les personnes ; au travers d'enquêtes de terrain ou par l'exploitation de données d'activité).

À Paris, un décompte des personnes sans-abri est organisé chaque année depuis 2018 et l'opération a été étendue en 2022 au niveau métropolitain au travers d'un décompte coordonné par la Métropole du Grand Paris dans des communes volontaires.

À Bogotá[5], un décompte est réalisé depuis 1996, d'abord tous les deux ans, puis tous les quatre ans à partir de 2004, et enfin, tous les six ans depuis 2012. L'ensemble du territoire métropolitain est couvert sur plusieurs jours par des professionnels du champ du social. Chaque personne est interrogée pour savoir si elle s'identifie comme une « *habitante de calle* » et où elle a résidé au cours des derniers mois[6]. Plus de 500 professionnels ont participé à la dernière opération de décompte en octobre 2024, couvrant 699 secteurs, sur une période de quinze jours. Des questionnaires d'une quarantaine de questions sont complétés quand cela est possible et que les personnes l'acceptent. Les thèmes abordés sont nombreux : type d'abri, nationalité et appartenance ethnique, handicap et addictions, accès aux services de santé et d'aide alimentaire, moyens de subsistance et insertion professionnelle, motifs de l'absence de logement, enjeux de sécurité, liens familiaux…

À Bruxelles[7], des dénombrements des personnes sans-abri sont réalisés tous les deux ans depuis 2008. Les décomptes ont lieu en soirée, au mois de novembre, avant l'ouverture de dispositifs hivernaux. La huitième édition a eu lieu le 6 novembre 2024. Elle a mobilisé environ 400 participants et associé un grand nombre de structures partenaires (centres d'action sociale, communes, associations, société des transports intercommunaux de Bruxelles, hôpitaux…). Les équipes sillonnent la quasi-totalité du territoire de Bruxelles Région Capitale. Leur parcours est guidé par un travail de repérage des lieux d'installations réalisé trois semaines avant l'opération par des partenaires du social (travailleurs sociaux, équipes de maraude), des agents communaux et la police municipale.. Le soir du dénombrement, les équipes comptent les personnes sans-abri installées pour la nuit, sans entrer en contact avec elles. Elles renseignent sur leur téléphone le lieu de la rencontre, et quand elles le peuvent, l'âge estimé et le genre. Parallèlement, les services remplissent un tableau de récolte de

La Nuit de la Solidarité dans le Grand Paris

Organisée chaque année depuis 2018 à Paris et étendue depuis 2022 à l'échelle du Grand Paris, la Nuit de la Solidarité est une opération de décompte des personnes sans-abri réalisée un soir donné fin janvier/début février, sur un territoire délimité. Des équipes de bénévoles formés sillonnent les rues pour aller à la rencontre des personnes sans-abri, les décompter et leur proposer de répondre anonymement et sur la base du volontariat à quelques questions pour mieux saisir et appréhender leurs profils et besoins.
Cette méthode a été définie et adaptée à partir de l'expérience de la Ville de New York. Elle s'est diffusée dans d'autres métropoles françaises et a inspiré la Ville de Rome qui a expérimenté un décompte du même type pour la première fois en 2023.

4 275 PERSONNES SANS-ABRI DÉCOMPTÉES LE 23 JANVIER 2025 LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE

Moins de 20 · De 20 à 49 · De 50 à 99 · De 100 à 149 · De 150 à 199 · 200 ou plus

3 507 personnes à Paris
768 dans les 30 communes participant à la 4e édition métropolitaine

Source : Communes / Métropole du Grand Paris (janvier 2025) - Traitement Apur

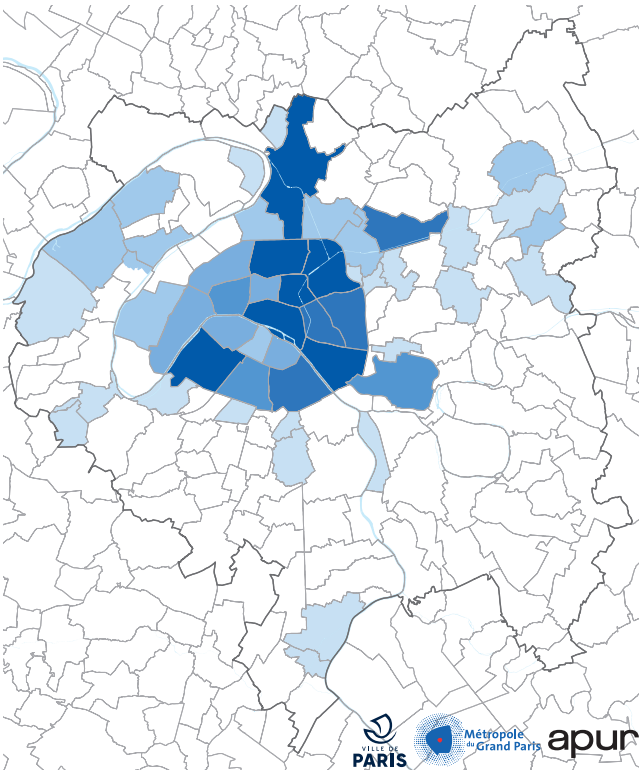

données et un court questionnaire pour toutes les personnes en situation de sans-chez-soirisme, selon les sept catégories d'Ethos Light et ayant un lien avec la région. L'organisme parapublic Bruss'Help exploite les résultats et les rend publics au travers d'une analyse intégrant l'ensemble des dimensions de l'exclusion face au logement (personnes sans-abri, personnes hébergées, en squats, chez des tiers…).

Au Royaume-Uni, l'estimation du nombre de personnes sans-abri est coordonnée au niveau national et opérée à l'échelle locale. **Deux méthodes sont utilisées : un décompte de rue des personnes visibles une nuit donnée** (réalisé sur 16 % du territoire britannique) et une estimation s'appuyant sur des remontées de terrain d'acteurs locaux (sur 84 % du territoire national)[8]. **Dans ce cadre, les 32 boroughs qui composent le Grand Londres[9] sont mobilisés pour réaliser un décompte annuel depuis 2010[10], *« le rough sleeping snapshot »*.** Le choix de la méthode (décompte de rue ou remontées de terrains des acteurs locaux) leur est confié. Ce décompte a lieu une nuit donnée, généralement entre le 1er octobre et le 30 novembre. Le choix de la saison est fondé sur le souhait d'établir une photographie « médiane » de la situation : le nombre de personnes présentes dans l'espace public serait plus élevé durant l'été, du fait des températures clémentes, et moins important en hiver, davantage de places temporaires étant ouvertes. Les observations recueillies sont limitées : le genre, l'âge estimé, l'origine géographique et l'adresse d'installation.

Aux États-Unis, le versement des aides fédérales dans le domaine de la grande exclusion est conditionné à la production de données statistiques sur les personnes sans-abri et sans domicile au moins tous les deux ans. Ce travail statistique, coordonné dans le cadre de l'approche du « *Continuum of Care* »[11], se décline à l'échelle locale. **Des opérations de décompte « une nuit donnée » sont organisées chaque année en janvier à New York City (enquête Hope) et tous les deux ans à San Francisco (*Point In Time Count*).** Des équipes de bénévoles et de professionnels sillonnent l'ensemble des rues de ces deux territoires pour dénombrer les personnes sans-abri (*unsheltered homeless*).

À New York City[12], l'enquête « Hope » (*Homeless Outreach Population Estimate*) est réalisée chaque année depuis 2005. Elle est exhaustive dans les zones de fortes présences. Dans les zones moins denses, des échantillons permettent d'extrapoler les estimations. Le dernier décompte a été réalisé la nuit du 28 janvier 2025. Plus de 1 200 bénévoles citoyens et professionnels ont sillonné 28 secteurs (rues et secteurs spécifiques couverts par des professionnels : stations de métro et zones autour des fins de ligne) pour aller à la rencontre des personnes sans-abri et renseigner quelques informations quand cela est possible à partir des observations des bénévoles, ou d'interactions avec les personnes rencontrées : âge, genre, origine ethnique.

À San Francisco[13], l'opération de décompte, « *Point In Time Count* », est organisée tous les deux ans, depuis 2009, au mois de janvier. Le dernier décompte a été réalisé le 30 janvier 2024. L'ensemble des espaces publics et certains privés sont couverts entre 22h et minuit par des professionnels et des bénévoles[14]. En complément, un décompte des personnes hébergées est mené. Des questionnaires sont complétés avec les personnes rencontrées dans l'espace public et dans des dispositifs d'hébergement dans les semaines suivant le décompte.

À Rome[16], une première édition de l'opération inspirée de la méthode de la Nuit de la Solidarité dans le Grand Paris a été organisée le 20 avril 2024, après une expérimenta-

8 — Le site officiel du gouvernement ne précise pas les méthodes de couverture mobilisées par chacun des 32 boroughs composant le Grand Londres.

9 — Voir : Résultats du « snapshot » réalisée à l'échelle nationale en 2024 ; Synthèse réalisée pour le Parlement Britannique, Rough sleeping in England : Causes and statistics ; Rapport annuel des données recensées sur la plateforme Chain, London Datastore ; Rough sleeping in London (CHAIN reports) - London Datastore ; Données statistiques officielles portant sur les personnes reconnues « sans-domicile » en Angleterre (janvier-mars 2025) ; Statutory homelessness in England : January to March 2025 - GOV.UK

10 — Entre 1998 et 2010, un décompte était réalisé uniquement dans les territoires avec une estimation d'au moins dix personnes sans-abri.

11 — Le « Continuum of Care (CoC) », programme introduit en 1994 par le Département du Logement et du Développement Urbain, promeut un engagement collectif pour répondre aux enjeux liés à l'errance (solutions d'hébergement et de logement, accompagnement…).

12 — Voir : Résultats des précédents décomptes HOPE ; Suivi quotidien dans les centres d'hébergement réalisé par le DHS ; Suivi des décomptes du DHS dans les centres d'hébergement par la Coalition for the Homeless

13 — Voir : Rapport de décompte PIT 2024 ; Présentation du décompte sur le site de la municipalité, Point-in-Time (PIT) Count | SF.gov ; Évolution de la population sans-domicile à San Francisco

14 — Le décompte réalisé à San Francisco s'appuie sur la collaboration de divers départements municipaux, du Conseil local de coordination pour les sans-abri et des organisations communautaires.

15 — Voir : Présentation de l'expérimentation de la Nuit de la Solidarité à Rome en 2023 ; Résultats de la Nuit de la Solidarité 2024 ; Censi Recensement de la population de 2021 ISTAT

16 — Voir : Décompte 2021 - Secretaria Municipal de Assistência e Desenvolvimento Social - Prefeitura

17 — Voir : ARA, rapport 2024 sur le sans-abrisme ; Statistiques depuis 2013

18 — En Finlande, les données sur le sans-abrisme sont recueillies au niveau national auprès des municipalités, responsables de l'action sociale. Les méthodes de collecte et les critères d'évaluation du sans-abrisme ne semblent pas harmonisés à l'échelle nationale, ce qui engendre une hétérogénéité des données et parfois des ruptures de série.

19 — OECD Monitoring Framework to Measure Homelessness | OECD

tion dans 24 secteurs le 1er avril 2023. Le décompte s'appuie sur une collaboration entre la municipalité et l'institut national de statistique. Au total, 1 900 personnes ont été mobilisées : bénévoles, étudiants, professionnels hospitaliers, police fluviale… L'opération a permis de couvrir 338 zones urbaines, 48 structures d'accueil de nuit, 19 secteurs fluviaux et deux établissements hospitaliers, sur un périmètre de moins de 47 km² en centre-ville sur les 1 287 km² qui composent le territoire métropolitain. Plusieurs questions ont été posées permettant d'appréhender les profils (âge, nationalité) et la fréquentation des services dans la semaine précédant le décompte (aide alimentaire, aide matérielle, rencontre d'une maraude ou recours à un professionnel de santé).

À São Paulo[16], un décompte des personnes sans-abri est organisé depuis 2000. Le dernier décompte date de 2021 et a mobilisé 200 professionnels. Il a été complété par une enquête permettant de connaître les profils des personnes rencontrées. Cette opération est en principe réalisée tous les quatre ans, mais l'a été de façon plus irrégulière ces dernières années (trois à cinq ans). Elle prend appui sur un échantillonnage préalable de quartiers qui font l'objet d'un décompte sur une nuit entre octobre et novembre. Une enquête est réalisée quelques mois plus tard auprès d'un échantillon de personnes visant à mieux connaître les profils de celles installées dans les espaces publics et hébergées en structures d'hébergement.

En Finlande, une enquête annuelle sur le sans-abrisme est intégrée depuis 1987 dans l'étude nationale sur le marché du logement. Les dernières informations partagées par la municipalité d'Helsinki[17] datent de l'automne 2024, à partir d'une estimation du nombre de personnes sans-abri et en hébergement d'urgence le 15 novembre[18]. Différentes sources sont mobilisées pour cette enquête : registres des services sociaux, liste de demandeurs de logement, fichiers des prestataires de services, registre national de l'organisme de sécurité sociale finlandais Kela… Depuis 2008, les municipalités sont également tenues de transmettre des données plus spécifiques sur le sans-abrisme de longue durée. Une personne est alors qualifiée comme « *sans-abri de longue durée* » si elle vit sans logement personnel depuis au moins un an, ou si elle a connu des épisodes récurrents de sans-abrisme au cours des trois dernières années.

Le tableau ci-après présente de façon synthétique les différentes méthodologies de décompte déployées dans les huit métropoles étudiées. Le nombre de personnes sans-abri dans chacune est également précisé à partir de la dernière donnée publique disponible. Ces décomptes sont des estimations basses.

EXCLUSION FACE AU LOGEMENT – DÉFINITIONS

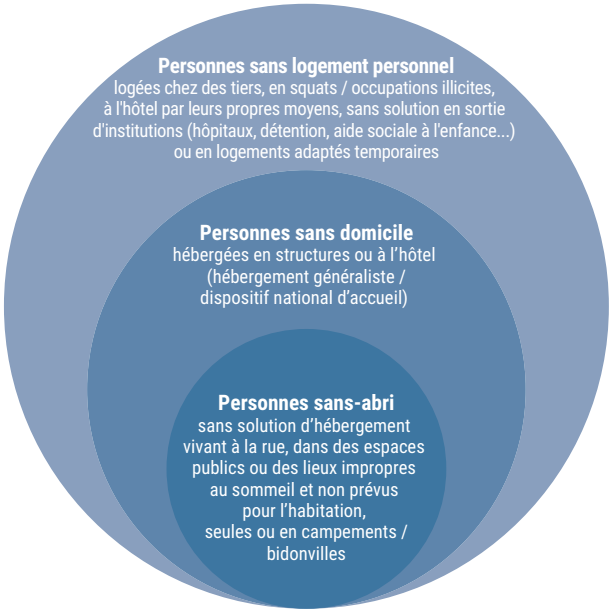

© : Apur

Appréhender les personnes sans logement personnel

En France, les personnes « sans logement personnel » regroupent les personnes sans-abri, celles hébergées, celles vivant des lieux de vie informels (campements, bidonvilles, squats…) ou chez des tiers. **Des définitions différentes sont adoptées selon les pays, rendant complexes les comparaisons.**

La grille Ethos a notamment été adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre du suivi de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme mise en place à la suite de la déclaration européenne de Lisbonne en 2021. Celle-ci établit un objectif de résorption du sans-abrisme à horizon 2030 dans l'Union Européenne. Elle est appliquée pour étudier les situations dans les pays-membres, au-delà des frontières européennes[19]. **Malgré l'existence de cette grille, l'ensemble des pays-membres de l'OCDE ne l'ont pas adopté ou pas complètement. Certaines adaptations sont réalisées par ceux qui y ont recours.** L'objectif porté à l'échelle européenne est de développer des données comparables et consolidées permettant les comparaisons.

MÉTHODOLOGIES DE DÉCOMPTES ET ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES SANS-ABRI

Ville	Première édition du décompte	Périodicité	Saison	Périodes considérées et horaires	Couverture territoriale	Outils et procédés	Nombre de personnes sans-abri	Nombre d'habitants, superficie
Ville de Paris (France)	2018	Annuelle	Hiver (fin janvier/ début février)	Une nuit donnée, de 22h à 1h du matin	Ensemble du territoire parisien	Décompte de rue réalisé par des citoyens, associations et professionnels. Passation de fiches de recueil.	**3 507 (en 2025)**	2,1 millions, 105 km²
Bogotá (Colombie)	1996	Tous les six ans	Automne (octobre/ novembre)	Sur 15 jours, dont une douzaine de repérages préalables et trois jours de terrain en journée	Ensemble du territoire métropolitain	Décompte de rue réalisé par des professionnels. Passation de questionnaire.	**10 478 (en 2024)**	7,2 millions, 1 637 km²
Bruxelles Région-Capitale (Belgique)	2008	Tous les deux ans	Automne (novembre)	Une nuit donnée, entre 23h et minuit	Ensemble du territoire métropolitain (à partir de secteurs définis suivant un pré-repérage et pouvant être parcourus en une heure)	Décompte de rue par des bénévoles et professionnels, pas de passation de questionnaire. Utilisation d'une application mobile dédiée.	**992 (en 2024)**	1,26 millions, 162 km²
Helsinki (Finlande)	1987	Annuelle	Automne (novembre)	Une date donnée	Ensemble du territoire	Exploitation de données d'activités nationales, municipales et associatives	**786* (en 2024)**	0,7 million 213 km²
Grand Londres (Royaume-Uni)	2010	Annuelle	Automne (novembre)	Une nuit donnée, pas de précision sur les horaires	Ensemble du territoire métropolitain	Décompte de rue réalisé par des bénévoles et professionnels dans les *boroughs* volontaires**. Estimation à partir de données d'activité dans d'autres boroughs.	**1 318 (en 2024)**	8,9 millions 1 572 km²
New York City (États-Unis)	2005	Annuelle	Hiver (janvier)	Une nuit donnée, de 10h à 4h du matin	Ensemble du territoire métropolitain (à partir d'une méthode d'échantillonnage)	Décompte de rue réalisé par des bénévoles et des professionnels. Passation d'un questionnaire très court (situation, lieu d'installation, âge, genre, ethnie). Utilisation d'une application mobile dédiée.	**4 504 (en 2025)**	8,5 millions 784 km²
Rome (Italie)****	2024	En cours de stabilisation	Printemps (avril)	Une nuit donnée, pas de précision sur les horaires	Couverture partielle du territoire	Décompte de rue par des bénévoles et professionnels. Pas d'information sur la passation d'un questionnaire.	**1 018 (en 2024)**	2,8 millions 1 287 km²
San Francisco (États-Unis)	2009	Tous les deux ans	Hiver (janvier)	Une nuit donnée, de 20h à minuit	Ensemble du territoire métropolitain	Décompte de rue réalisé par des professionnels et des bénévoles***. Passation de questionnaires dans les jours suivant le décompte.	**4 354 (en 2024)**	0,8 million 121 km²
São Paulo (Brésil)	2000	Tous les quatre ans en théorie	Automne (octobre)	Recensement réalisé sur un mois	Ensemble du territoire métropolitain (à partir d'une méthode d'échantillonnage)	Recensement réalisé par 200 professionnels.	**19 209 (en 2021)**	11,5 millions 1 523 km²

* — Incluant les personnes sans-abri et celles en hébergement d'urgence : détail non disponible.
** — Différents profils de bénévoles : travailleurs sociaux, bénévoles du secteur associatif, police, services de santé, associations religieuses, habitants et entreprises.
*** — Mobilisation des instances publiques locales, des associations, et de personnes sans-abri ou ayant été sans-abri.
**** — Territoire municipal

Source : Apur sur la base du travail de documentation réalisé par les étudiants de Sciences Po (École urbaine)

Des enquêtes réalisées dans certaines métropoles pour appréhender les personnes sans logement personnel.

© Aleksei Andreev / Shutterstock

Helsinki, 2016

Des estimations partielles, fondées sur une diversité de sources et de méthodes

Pour rendre compte du nombre de personnes « sans logement personnel » au-delà des personnes sans-abri, des enquêtes sont réalisées dans certaines métropoles, couvrant tout ou partie des situations d'absence de logement (personnes hébergées, mises à l'abri, en structures ou chez des tiers, en squats…).

Ces analyses peuvent prendre appui sur des enquêtes spécifiques ou bien sur l'exploitation de données d'activité. Si le suivi des personnes sans-abri et de celles hébergées est réalisé dans une majorité de métropoles, celui des personnes en squats, bidonvilles, campements ou chez des tiers est plus limité.

Parmi les huit métropoles considérées, seule la région-capitale de Bruxelles semble directement suivre le référentiel « Ethos » de la Feantsa. L'organisme parapublic Bruss'Help créé en 2018 publie un rapport biannuel sur les personnes « sans-chez-soi ». L'objectif est de couvrir l'ensemble des situations d'exclusion face au logement. Pour cela, l'association mobilise des données issues des opérations de dénombrement des personnes sans-abri, et des données transmises par les opérateurs institutionnels, associatifs qui répondent à un questionnaire numérique rempli par des professionnels en interaction directe avec les publics. Cela permet de renseigner les situations relevant de l'ensemble des catégories Ethos Light. **Bien que non exhaustive[20], cette approche permet de couvrir des situations parfois invisibilisées telles que les personnes vivant en squats ou logées chez des tiers.** Les questionnaires abordent des thèmes divers : situation d'hébergement la nuit du dénombrement et deux semaines auparavant ; nationalité et statut de séjour ; composition du ménage ; ressources disponibles ; présence d'un animal ; problématiques de santé ; parcours antérieurs en institutions ; origine et durée de l'absence de logement stable ; démarches entreprises auprès des services sociaux…

À Helsinki, la municipalité fait remonter des données concernant les personnes « *homeless* » lors d'une enquête nationale réalisée auprès des services municipaux, tous les deux ans, à une date commune en automne. Cette enquête réalisée depuis 1986 porte sur les personnes sans-abri et en hébergement d'urgence, les personnes prises en charge dans des institutions d'hébergement ou de santé, et hébergées chez des tiers. Les données renseignées sont similaires pour l'ensemble des situations : âge, genre, composition familiale, nationalité.

© Eric Isselee / Shutterstock

Bruxelles, 2022

20 — Les CPAS ont accès à une base de données élargie à partir des numéros de sécurité sociale des citoyens. Cette approche ne permet pas de capter les personnes n'ayant pas recours aux services d'aide et demande une rigueur dans le remplissage des données par les professionnels sociaux.

Au Royaume-Uni, l'accès à certaines aides sociales est conditionné à l'inscription à l'état civil en tant que « *statutory homelessness* ». Cette catégorie administrative renvoie à des situations diverses[21], regroupant à la fois des ménages privés de logement et des ménages occupant un logement inadapté à l'habitation ou menacés d'expulsion. Les chiffres officiels sur les personnes sans-domicile intègrent par ailleurs celles résidant dans des « logements temporaires », par exemple des chambres chez des propriétaires privés. Pour établir une estimation du nombre de personnes concernées et leurs profils, **la base de données multi-sources « Chain » (*Combined Homelessness and Information Network*)** compile les informations disponibles, croisant des données d'activité des professionnels du social et des informations issues des maraudes. Le projet est piloté par l'association *Homeless Link* qui regroupe des acteurs associatifs mobilisés dans le champ de la grande exclusion. Les informations recueillies sont directement disponibles sur une plateforme de datavisualisation rendant compte des différentes situations de mal-logement dans le Grand Londres[22].

Aux États-Unis, le terme « *homeless* » regroupe les personnes sans-abri, « *unsheltered* », et les personnes hébergées sans logement personnel, « *sheltered* ». À New York City, un suivi du nombre de personnes hébergées est réalisé quotidiennement par le Département municipal en charge du sans-abrisme. Des rapports trimestriels établis à partir de ces décomptes sont rendus publics[23] par la municipalité. L'organisme *Coalition for the Homeless* rend également publiques des estimations sur le nombre de personnes concernées chaque mois[24]. Cette analyse rend compte de grands éléments de profils tels que le sexe et le genre, la composition familiale des ménages hébergés et le nombre d'enfants. Au fil du temps, la municipalité a renforcé ses capacités de collecte et d'analyse de données, en intégrant des méthodes statistiques avancées, des outils géographiques (GIS), des bases de données intégrées (comme le *CARE system*) et des indicateurs qualitatifs. Cela a permis de distinguer différentes situations : personnes sans-abri de longue durée, familles hébergées, jeunes LGBTQ+, personnes âgées ou en situation de handicap…

À San Francisco, un décompte des personnes hébergées en centres d'hébergement, dans des logements temporaires ou des structures de mise à l'abri de victimes de violences domestiques est organisé tous les deux ans[25]. Des questionnaires sont proposés dans les semaines qui suivent le dénombrement pour approfondir la connaissance des personnes sans domicile[26]. Ils intègrent des questions relatives à leur profil (âge, genre, ethnie), des éléments de parcours (durée du sans-abrisme, motifs, passages en institutions…), l'état de santé (présence de maladies chroniques, de problèmes psychiatriques, consommation de drogues et alcool, handicaps…) et la fréquentation des dispositifs d'aide. Des focus sont réalisés auprès de publics hébergés dans des dispositifs spécifiques : personnes LGBT+, vétérans et jeunes isolés.

21 — Les situations sont définies par le *Housing Act* de 1996, renforcé par l'*Homelessness Reduction Act* en 2017.
22 — Voir : **Site de présentation de Chain** et la **plateforme de datavisualisation**
23 — Cette enquête dans les centres d'hébergement est réalisée depuis 1985 et apporte une vision dans le temps long de l'augmentation significative du nombre de personnes hébergées.
24 — Voir : **Coalition for the homeless**
25 — Jusqu'en 2025 et leur fermeture, les espaces de stationnement autorisés étaient également décomptés.
26 — En 2024, 965 questionnaires ont été complétés.

© Apur - Clément Boisseuil
Londres, Nine Elms, 2025

© shu2260 / Shutterstock
New York, 2017

© Tada Images / Shutterstock
San Francisco, 2020

À Bogotá, le terme « *habitante de calle* » renvoie aux situations de sans-abrisme décrites dans la partie précédente. **Le décompte n'intègre pas de données complémentaires sur les personnes hébergées ou dans d'autres situations telles que définies dans la grille *Ethos Light*** (logements non conventionnels, hébergement chez des tiers…). D'autres sources de données sont disponibles pour mesurer d'autres formes d'exclusion propres à ce territoire. Par exemple, **les « *pagadiarios* », logements informels en chambres collectives dans le parc privé, sont largement développés à Bogotá et font l'objet d'un décompte**. En 2024, une enquête menée par les autorités locales a permis de recenser 4 260 personnes y logeant, dans 456 immeubles[27]. L'habitat informel représente également une forme de logement fortement représentée à Bogotá. **En 2024, les autorités locales estiment à près de 30 000 le nombre d'occupations informelles[28]. Les frontières sont ténues entre sans-abrisme et logement informel. La collectivité de Bogotá les distingue toutefois.**

À Rome, la première opération de décompte des personnes sans-abri menée le 23 avril 2024 a intégré un décompte d'une partie des personnes hébergées. Des professionnels et bénévoles se sont rendus dans une cinquantaine de structures d'accueil de nuit (48) pour rencontrer leurs résidents. **En complément, depuis les années 1990, l'Institut italien de statistiques, ISTAT, estime un nombre de personnes sans-domicile au niveau national au travers d'une enquête spécifique reliée au recensement de la population.** Des estimations ont été rendues publiques en 1991 et en 2011 à partir d'enquêtes de terrain. En 2021, la méthode a évolué, mobilisant des données administratives[29] permettant d'établir une estimation du nombre de personnes sans logement personnel[30] croisant les présences déclarées au travers des registres de l'État civil pour les personnes disposant d'une adresse de domiciliation, et des données d'activité pour celles non domiciliées. Des données sur les profils sont disponibles à l'échelle nationale, mais pas à l'échelon local.

À São Paulo, le décompte des « *pessoa em situação de rua* » est depuis sa première édition en 2000 complété par un dénombrement des personnes hébergées. Les équipes de professionnels qui sillonnent le territoire utilisent des documents différents pour décompter les personnes sans-abri et celles hébergées. Une enquête complémentaire est réalisée auprès d'une partie de ces publics. Elle repose sur un questionnaire d'une soixantaine de questions portant sur les motifs de l'absence de logement, les conditions d'installations et de vie, les ressources nécessaires et disponibles pour la survie, l'état de santé, l'ouverture des droits et l'accès aux services d'aide.

27 — Voir : Balance Pagadiarios : 2 359 hogares caracterizados y 4 260 personas encuestadas | Bogota.gov.co
28 — Voir : Informalidad urbana y cambio climático en Bogotá
29 — Voir : Censimento 2021 anche per le persone più difficili da rilevare – Istat
30 — Enregistrements à l'État civil pour les citoyens et étrangers présents sur le territoire ; croisement avec les personnes disposant d'une adresse de domiciliation numérique ; données relatives au recours aux prestations sociales, aux soins hospitaliers ou aux inscriptions scolaires ; ou encore les visites dans les hôpitaux, les restaurants solidaires et les lieux de domiciliation administrative.

© Delbo Andrea / Shutterstock
Bogotá, 2022

© Media deSign SRL / Shutterstock
Rome, 2025

© Hans Elmo / Shutterstock
São Paulo, 2025

Des résultats qui témoignent d'une hausse du nombre de personnes sans logement dans la plupart des métropoles étudiées

La variabilité des méthodes de décompte rend complexe la comparaison de leurs résultats. Pour autant, **la reconduction de méthodes similaires d'édition en édition dans chaque métropole permet une analyse des évolutions propres à chacune**.

Ces dernières années, une tendance à la hausse du nombre de personnes sans-abri est observée dans les métropoles considérées, à l'exception d'Helsinki jusqu'à 2024 (-53 % de personnes sans-abri et en hébergement d'urgence entre 2019 et 2024) et de San Franscico où une stabilité est observée. Des tendances similaires sont observées concernant le champ plus large des personnes sans logement personnel, bien que les données soient moins consolidées. L'augmentation suit un rythme bien plus soutenu que la hausse de la population métropolitaine[31] (deux à dix fois supérieur sur les dix dernières années), malgré une baisse conjoncturelle en lien avec la crise sanitaire de 2020-2021 dans certaines métropoles (à New York, San Francisco, dans le Grand Londres et à Paris).

31 — Le nombre d'habitants dans sept des huit métropoles est en augmentation. Seule la population à Rome est en diminution parmi les cas étudiés.

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES SANS-ABRI À PARIS ET DANS LES HUIT* MÉTROPOLES

Métropole (date du dernier décompte)	Évolution du nombre de personnes sans-abri sur dix ans (Ethos 1, sauf Helsinki)	Nombre de personnes hébergées	Nb de personnes sans domicile (si connu)	Nombre d'habitants, superficie
Paris (2025)	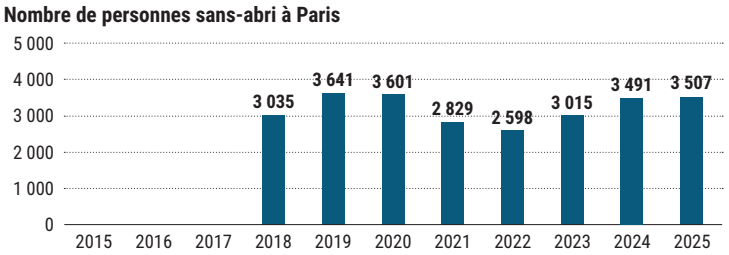 Source : Ville de Paris – Traitement © : Apur	24 314* places d'hébergement (tous dispositifs)	NC	2,1 millions, 105 km²
Bogotá (2024)	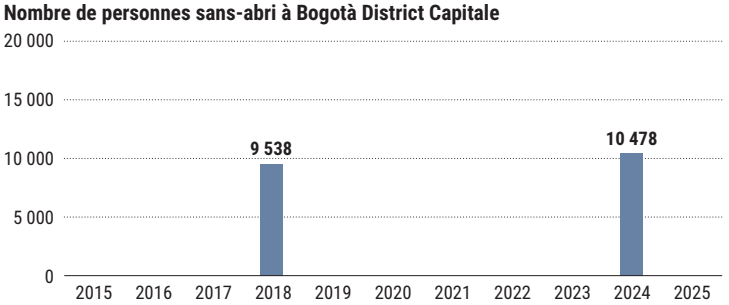 Source : Municipalité de Bogota – Traitement © : Apur	NC	NC	7,2 millions, 1 637 km²
Bruxelles Région Capitale (2024)	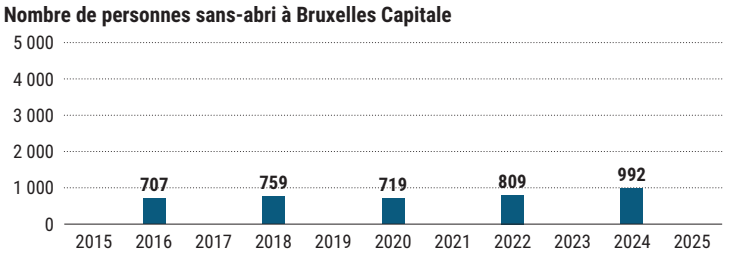 Source : Bruss'Help – Traitement © : Apur	2 535 personnes en hébergement d'urgence (Ethos 2) 1 628 personnes en foyers d'hébergement (Ethos 3)	9 777 personnes sans chez-soi**	1,26 million, 162 km²
Helsinki* (2024)	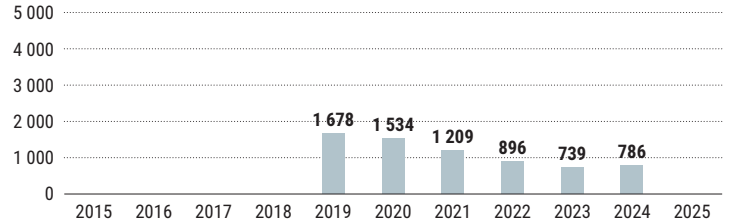 Source : Housing Finance and Development Centre of Finland (Ara) – Traitement © : Apur	185 personnes dans des dispositifs d'hébergement hors dispositifs d'urgence	786 personnes sans-domicile seules*** 10 familles sans-domicile	0,7 million, 213 km²

* — Places localisées sur le territoire parisien, hors logement adapté. Source : DrihI Île-de-France, SHLA, au 31 décembre, intégrant hébergement généraliste (CHU, CHRS), nuitées hôtelières et dispositif national d'accueil (DNA).
** — Incluant les personnes en : squats, hébergements, logements temporaires, institutions faute de solution ou logés chez des tiers.
*** — Incluant les personnes logées chez des tiers ou dans différentes institutions.

Les ordres de grandeur ne sont toutefois pas les mêmes, liés à des écarts d'échelles entre ces différentes métropoles : à Helsinki, on observe une hausse du nombre de personnes sans-abri de 6 % entre 2023 et 2024, correspondant à « seulement » 47 personnes et après une forte baisse ces dernières années, alors qu'à São Paulo, la hausse observée de 31 % du nombre de personnes sans-abri entre 2019 et 2021 correspond à 7 540 personnes supplémentaires.

La mise en regard des estimations existantes sur les publics concernés avec les populations résidentes témoigne de proportions proches dans les différentes métropoles. Les personnes sans logement personnel correspondraient, selon ces différentes estimations, à environ 1 % à 2 % de la population résidente, celles sans-abri autour de 0,1 %[32].

32 — 0,5 % dans le cas de San Franscico.

Métropole (date du dernier décompte)	Évolution du nombre de personnes sans-abri sur dix ans (Ethos 1, sauf Helsinki)	Nombre de personnes hébergées	Nb de personnes sans domicile (si connu)	Nombre d'habitants, superficie
Grand Londres (2024)	**Nombre de personnes sans-abri dans le Grand Londres** 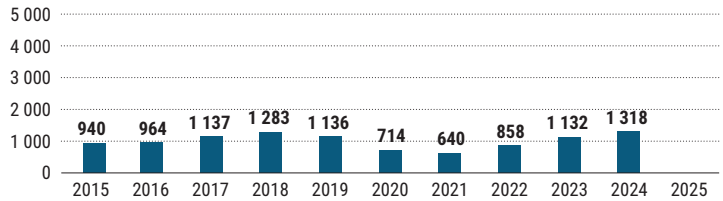 Source : Ministry of Housing, Communities & Local Government, rough sleeping snapshots – Traitement © : Apur	NC****	NC	8,9 millions, 1 572 km²
New York City (2024)	**Nombre de personnes sans-abri à New York City** 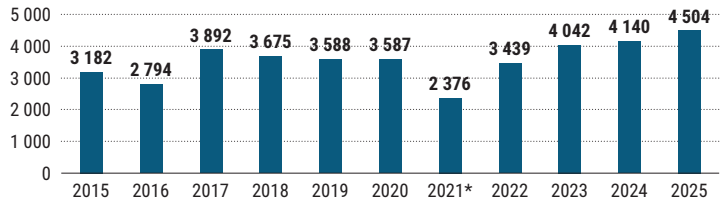 * : Décomptes réalisés pendant la crise sanitaire du Covid 19 à partir d'une méthode adaptée, à analyser avec précaution Source : Enquête Hope, New York City Department of Social Services – Traitement © : Apur	93 134 personnes hébergées	Environ 97 000 personnes sans-abri et hébergées	8,5 millions, 784 km²
Rome (2021, enquête nationale)	Décompte de la Nuit de la Solidarité mis en place en 2024, pas de recul sur les années précédentes	NC	22 000 personnes sans-domicile	2,8 millions, 1 287 km²
San Francisco (2024)	**Nombre de personnes sans-abri à San Francisco** 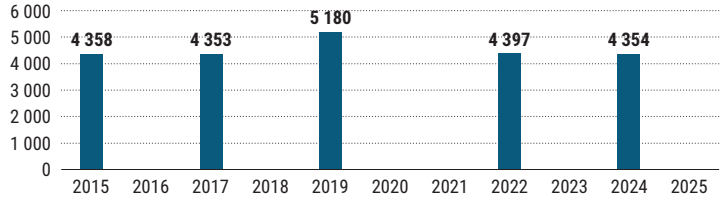 Source : Enquête PIT count, Department of homelessness and supportive housing – Traitement © : Apur	3 969 personnes hébergées	8 323 personnes sans-abri et hébergées en centres d'urgence*****	0,8 million, 121 km²
São Paulo (2021)	**Nombre de personnes sans-abri à São Paulo** 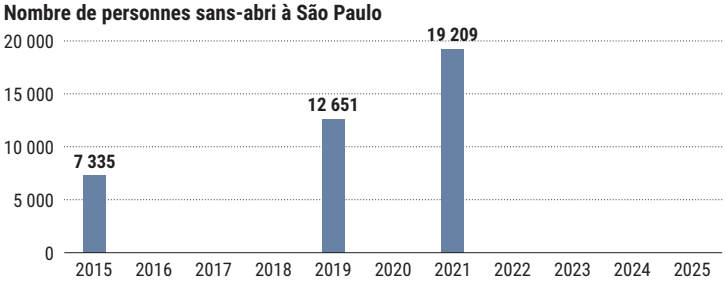 Source : Préfecture de Sao Paulo, recensement des personnes en situation de rue – Traitement © : Apur	12 675 personnes en hébergement	31 884 personnes sans domicile	11,5 millions, 1 523 km²

**** — Des bulletins trimestriels sont produits par l'office national de la statistique à partir des données officielles sur les ménages reconnus « statutory homeless », qui donne accès à des aides spécifiques. Les personnes sont interrogées sur leur mode de logement au moment de la demande.
***** — Information non disponible concernant les autres types de centres d'hébergement. / Source : Apur sur la base du travail de documentation réalisé par les étudiants de Sciences Po (École urbaine)

Au-delà du nombre, une appréhension variable des situations

Au-delà des décomptes, les connaissances sur les profils et les besoins des personnes en errance sont inégales d'une métropole à l'autre. Certaines enquêtes se centrent uniquement sur des indicateurs-socles (âge, genre, parfois nationalité) comme à Londres ou encore New York. D'autres sont plus approfondies, s'intéressant à l'état de santé des populations, à des questions liées aux situations de handicap ou à la présence d'addictions, à la couverture des besoins fondamentaux, à la mesure de l'accès aux droits sociaux et au recours aux équipements et services, voire aux parcours d'errance… C'est le cas à Bruxelles, Bogotá, San Francisco et São Paulo par exemple. Les données mobilisées sont également différentes, reposant sur des échanges directs avec les personnes ou l'exploitation de données d'activité issues des services sociaux (pour les personnes y ayant recours).

Quelle que soit la méthode déployée, l'ensemble des métropoles disposent d'un socle d'indicateurs comprenant l'âge, le genre et l'origine géographique des personnes sans-abri ou sans-domicile. Les résultats obtenus montrent des similitudes :

- **tous les âges sont représentés** : jeunes, personnes plus âgées, bien qu'une large majorité soit des hommes de 30 à 50 ans ;
- **une part importante de personnes sont étrangères ou immigrées, mais ils ne sont pas majoritaires partout ;**
- **les femmes sont plus représentées parmi les personnes hébergées** que parmi les personnes sans-abri (où elles représentent entre 10 % et 15 %)[40] ;
- **des problématiques de santé et d'addictions sont relevées dans une majorité de métropoles.** Un focus important est notamment réalisé sur la consommation de drogues à Bogotá, San Francisco et São Paulo ;
- **des situations particulières sont mises en avant dans certains territoires** : la question du handicap dans les villes de San Francisco et Bogotá, un focus sur les personnes LGBT+ à San Francisco, des distinctions sont opérées entre personnes seules et personnes en famille à New York, Helsinki et San Francisco ; des statistiques ethniques sont mises en avant dans les métropoles de New York, San Francisco, Bogotá et São Paulo…

La géographie des installations est analysée dans la majorité des métropoles, montrant de fortes permanences d'édition en édition. Si les lieux d'installation font l'objet de représentations précises sur le territoire parisien et une partie du Grand Paris, les cartographies apparaissent plus limitées dans les métropoles étudiées. Des exploitations cartographiques sont proposées à New York City, San Francisco, Bogotá, São Paulo, dans la région du Bruxelles Capitale et dans le Grand Londres. La mise en regard de ces résultats territorialisés met en évidence certains lieux de plus forte présence.

Dans l'ensemble des métropoles, les personnes sans-abri sont plus souvent rencontrées dans les lieux de centralités : centres-villes, lieux de forts passages (gares notamment).

À Rome, les personnes ont été principalement rencontrées autour de la gare de Termini et dans le quartier central de place Saint-Pierre lors du décompte de 2024 organisé dans le centre-ville. **À New York City**, Manhattan concentre la majorité des personnes sans-abri, devant le Queens et le Bronx.

Les souterrains et le métro sont des lieux de refuge, en particulier en temps de grand froid, de pluie ou de canicule. Au total, la moitié des personnes ont été décomptées dans des espaces souterrains à New York. **À San Francisco**, le secteur du centre-ville concentre également la majorité de la population en errance et cette concentration s'accentue ces dernières années. **À São Paulo**, quatre personnes sans-domicile sur dix sont installées dans le quartier de Sé d'une superficie restreinte de 2 km² en centre-ville. **À Bogotá**, la population se concentre historiquement dans plusieurs quartiers situés du centre-ville, notamment les quartiers de Santa Fe, Martires et Kennedy. Le décompte de 2024 montre toutefois des présences plus diffuses qu'auparavant, avec davantage de personnes rencontrées dans des quartiers périphériques du sud de la ville. **Dans la Région-Capitale de Bruxelles**, un tiers des personnes sans-abri ont été rencontrées en 2024 dans le centre-ville de Bruxelles (32 %), deux tiers dans des secteurs plus éloignés du centre-ville (62 %) et 6 % dans des gares. **À Londres**, si le quartier central de Westminster concentre près de trois personnes sans-abri sur dix décomptées en 2024, les présences s'observent sur l'ensemble de la métropole, en particulier dans les quartiers du sud et de l'est de la ville.

Des similitudes dans les profils et les lieux d'installation dans les métropoles considérées.

40 — 22 % à Helsinki, mais le champ couvre les personnes sans-abri et en hébergement d'urgence. Il n'existe pas de donnée uniquement sur les personnes sans-abri.

2. Des permanences et des spécificités dans les réponses apportées

Une promotion du « Logement d'abord » qui se retrouve dans une majorité de métropoles et s'insère dans des politiques de logement très différentes

Les politiques locales en matière d'habitat sont dépendantes des politiques et choix nationaux. Elles s'inscrivent dans des régimes d'État-Providence différents aux histoires institutionnelles propres. La part de logements sociaux est par exemple très variable dans les huit métropoles étudiées[41], avec un parc social quasi inexistant dans le système colombien (1 à 2 % des résidences principales), résiduel dans le cas états-unien (moins de 4 %[42]), plus conséquent au Royaume-Uni (plus de 16 %), bien qu'en très forte diminution depuis l'ère thatchérienne.

Dans ces contextes très différents, il apparaît que **la promotion du « Logement d'abord » se développe dans de nombreuses métropoles ces dernières années. D'abord promu à New York City dès les années 1990, le « logement d'abord » s'est étendu à d'autres métropoles aux États-Unis** (Houston - Texas, Denver - Colorado, Salt Lake City - Utah, Boston - Massachusetts...) **et dans le monde**[43] (France - notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis - Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède...).

Le « Logement d'abord » vise à rompre avec les démarches dites « en escalier » (étapes successives de la rue à des dispositifs d'hébergement, puis au logement) **privilégiant un accès direct à une solution de logement** pour les personnes sans-abri (dans le parc social, « abordable » - *affordable* ou sur le marché privé par l'intermédiaire d'aides au logement ou de dispositifs équivalents à ceux d'intermédiation locative). **Approche systémique, elle s'articule avec des dispositifs plus ciblés s'adressant à des publics spécifiques**, que ce soient des personnes atteintes de troubles psychiques et mentaux (dispositifs « un chez soi d'abord ») et ou des personnes ayant connu de longs parcours d'errance (« grands marginaux »).

New York City, pionnière du « Housing First »

L'approche « Housing First » trouve son origine à New York City, théorisée par le psychiatre Sam Temberis en 1992. Il met en évidence les effets positifs de partir des besoins formulés par les personnes plutôt que des dispositifs existants. *Les premiers projets mis en place portent sur les personnes atteintes de troubles psychiatriques ou d'addictions. En opposition avec les démarches « treatment first » qui placent en priorité les traitements des pathologies avant tout entrée en logement, l'accès au logement est considéré comme une condition nécessaire au traitement et donc un prérequis[44]. Cette approche est ensuite élargie à l'ensemble des publics, quels que soient leurs profils et besoins (dans une perspective dite « housing led »). Des évaluations ont permis de justifier ce changement de pratique en soulignant un fort taux de maintien dans le logement et des coûts évités sur le long terme. Certes, l'accompagnement initial peut être coûteux, car intensif et le plus souvent pluridisciplinaire, impliquant des professionnels de champs divers. Cet investissement social évite toutefois des coûts sur le long terme (en matière d'hébergement, de réponse à des effets de la vie à la rue sur l'état de santé...).*

Les démarches pour le « Logement d'abord » passent par des plans nationaux, comme en Finlande, ou par des initiatives locales, comme à

41 — Selon l'OCDE en 2024 (OECD Affordable Housing Database | OECD) : Belgique : 4,2 % ; Royaume-Uni : 16,4 % ; Finlande : 10,9 % ; États-Unis : 3,6 % ; Italie : 2,4 % ; Colombie : moins de 1 % (n'incluant qu'un programme de logements locatifs sociaux développé depuis 2019, d'autres sources estimant ce parc à un peu moins de 2 %). Le Brésil n'est pas membre de l'OCDE.
42 — Incluant les logements publics, les logements subventionnés dans le cadre de programmes spécifiques à destination des personnes âgées ou en situation de handicap, et les logements financés dans le cadre du Crédit d'Impôt pour le logement à faible revenu.
43 — Voir : Housing First Europe
44 — Équivalent du programme « Un chez soi d'abord » en France.

Bruxelles, à Londres et San Francisco. Si les résultats sont probants selon les évaluations réalisées dans plusieurs métropoles, réduisant à la fois le nombre de personnes sans-abri (comme à Helsinki en particulier) et soutenant un maintien stable dans le logement grâce à un accompagnement personnalisé, le nombre de bénéficiaires demeure restreint dans l'ensemble des métropoles. Un enjeu partagé est celui du passage à l'échelle.

Helsinki, des programmes nationaux mis en œuvre depuis 2008 aux effets unanimement salués

La Finlande est présentée comme un cas exemplaire d'application des principes du « Logement d'abord ». Une stratégie nationale a été établie à la fin des années 2000 (programme Paavo I 2008-2011) et montre des effets importants avec une baisse d'environ 70 % du nombre de personnes sans-abri à l'échelle nationale entre 2008 et 2024. *À Helsinki, cela passe en particulier par la création de logements abordables et des investissements redirigés de l'hébergement vers le logement. L'ARA (Agence pour le financement et le développement du logement) soutenait la production de logements abordables pour les personnes sans domicile jusqu'à sa dissolution en février 2025 et son remplacement par un « Centre pour la construction de logements subventionnés par l'État » rattaché au ministère finlandais de l'Environnement déployant des dispositifs similaires*[45].

L'accès au logement des bénéficiaires n'est pas réellement direct : après une évaluation de leur situation (au sein des services sociaux municipaux ou d'un centre d'hébergement), les ménages passent d'abord un temps dans des structures de logement temporaires gérées par la municipalité d'Helsinki en lien avec des opérateurs associatifs (durée de séjour de maximum un an), avant que ne leur soit proposé un logement ordinaire pérenne et subventionné, dont la propriété est détenue par une fondation, la Y-Foundation (Y-Säätiö). Fondée en 1985 par un collectif d'acteurs sociaux, la fondation gère un parc de 19 000 petits logements destiné aux personnes sans-abri et aux ménages modestes.

Bruxelles, une approche centrée sur des publics spécifiques

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, la politique du « Housing First » se déploie depuis 2013, d'abord dans le cadre d'une expérimentation financée par le gouvernement fédéral à Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi et Liège, puis généralisée dans la région bruxelloise en 2018 au travers d'une ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans-abri. *Elle s'adresse à toute personne présentant un cumul de problématiques psycho-médico-sociales étant ou ayant été sans-abri, ainsi qu'à celles ayant été hébergées pendant au moins six mois en centre d'hébergement d'urgence au cours des deux dernières années ou pendant au moins un an sur les trois dernières années. Le nombre de bénéficiaires du programme demeure restreint (354 personnes selon les données recueillies par Bruss'Help en 2024).*

Londres, un engagement pour le « Housing First » dépendant des choix des boroughs

Dans le Grand Londres, dix des 32 boroughs qui composent la métropole ont engagé des actions favorables au « Logement d'abord » à partir des années 2010*, sans qu'une stratégie globale ne soit structurée à l'échelle métropolitaine. L'accompagnement personnalisé des bénéficiaires est dévolu à des opérateurs associatifs*[46] *en lien avec les autorités locales.*

Rome, de premières initiatives dans l'attente d'une stratégie métropolitaine

À Rome, une action expérimentale en faveur du logement d'abord est conduite depuis 2019*, mais il n'existe pas de stratégie structurée en la matière, malgré les demandes des acteurs associatifs locaux. L'expérimentation vise à proposer un relogement sur une période de quatre ans à 40 personnes sans domicile*[47].

Des principes du « Logement d'abord » ayant montré leur efficacité en matière de réduction du sans-abrisme à New York et en Finlande se diffusent dans d'autres métropoles.

45 — Voir : Feantsa/Fondation pour le logement des défavorisés, 10e regard sur l'état du mal-logement en Europe, 2025
46 — Voir : Housing First, St Mungos
47 — Voir : Housing First Roma

Des solutions d'hébergement plus ou moins étoffées et aux règles variables

Comme en France, la lisibilité et l'articulation entre les secteurs du logement, de l'hébergement, de l'action sociale et sanitaire et de l'urbanisme sont un enjeu. Les politiques et systèmes d'hébergement reposent sur de **nombreux dispositifs dans chacune des métropoles, ce qui complexifie la lisibilité des politiques locales. Certaines structures sont mixtes, quand d'autres sont dédiées à un public en particulier** (femmes ; familles ou isolées ; personnes avec troubles de santé ou d'addictions…).

La gestion des structures d'hébergement est le plus souvent déléguée à des opérateurs associatifs, dont certains religieux, comme à Rome par exemple avec des organismes caritatifs religieux centraux (Saint-Egidio, Caritas). **Les conditions d'entrée et les durées d'hébergement diffèrent selon les dispositifs.** Certains territoires ont reconnu un droit à l'hébergement, comme l'État fédéré de New York depuis 1981. L'accueil est parfois inconditionnel ou peut être soumis à des critères d'éligibilité (obtention d'une domiciliation administrative ; attestation d'une situation régulière sur le territoire…).

Les règles liées au temps d'hébergement divergent également selon les dispositifs plutôt que selon les territoires considérés. Certaines structures proposent un hébergement à la nuitée, quand d'autres n'ont pas de limite de durée. L'accueil peut être prolongé en journée dans certaines structures, alors qu'un simple hébergement de nuit est proposé par d'autres. Certains établissements demandent une contribution financière, quand d'autres sont entièrement financés par les pouvoirs publics ou des acteurs associatifs, religieux ou des fondations.

Les types d'hébergement sont très variables et sont confrontés à un nombre important de demandes. Ils peuvent être collectifs, semi-collectifs (chambres individuelles avec des espaces communs) et individuels (appartements dans le diffus). **Certains centres proposent uniquement des solutions d'urgence, quand d'autres ont une visée de stabilisation et d'insertion plus durable. Certains dispositifs sont saisonniers (généralement hivernaux** comme à Rome où un plan « Grand Froid » est mis en place chaque hiver depuis 2016 ou bien à São Paulo où des dispositifs sont ouverts en cas de grand froid, « *Opération Basses Températures* », **ou au contraire de canicule**, « *Opération Hautes Températures* »), **quand d'autres sont ouverts toute l'année.**

Enfin, l'implantation des lieux d'hébergement est dépendante des choix territoriaux, avec des solutions privilégiées en centres-villes dans certaines métropoles (à San Francisco par exemple), quand d'autres font le choix d'implanter leurs centres dans des secteurs plus éloignés (à Londres notamment).

Un fort développement de l'hébergement et des dispositifs spécifiques à São Paulo

À São Paulo, le parc d'hébergement comprend une quinzaine de dispositifs différents. Le nombre de places d'hébergement est passé de 4 000 au début des années 2000 à 26 000 places en 2024 selon la municipalité (29 000 places pendant l'hiver). *La majorité de l'hébergement est temporaire, d'une durée de six mois maximum et s'adresse à un public généraliste ou bien à des populations spécifiques (familles, femmes, personnes âgées, populations LGBT+, usagers de drogue…). Un accompagnement est proposé aux résidents selon leurs profils et besoins. En complément, des dispositifs d'accueil provisoires fondés sur la cogestion et l'autonomie des publics, appelés les « républiques », proposent un hébergement de plus long terme sans accompagnement social dédié.*

New York City, des dispositifs d'hébergement à la nuitée complémentaires de l'offre de stabilisation

À New York, le droit à un hébergement (right to shelter) a été reconnu en 1981 à la suite de l'affaire Callahan contre Carey[48]. Le nombre de places d'hébergement a très fortement augmenté depuis quelques années, passant de 62 679 personnes hébergées en janvier 2020 avant la crise sanitaire à 91 133 en janvier 2025 (+28 454 ; +45%). *Le nombre de personnes hébergées a quasiment quadruplé entre 2000 et 2025. Certains dispositifs sont inconditionnels et fonctionnent à la nuitée. Les « Safe Havens » (refuges sécurisés) proposent par exemple des lits pour la nuit dans des structures physiques de petite taille, avec un accompagnement social personnalisé et des exigences de participation moins contraignantes. D'autres sont plus pérennes comme les « Stabilization Beds » (lits de stabilisation), hébergements pour des personnes relativement autonomes.*

Des structures d'hébergement temporaire et d'autres de plus long terme à Bogotá

À Bogotá, l'offre d'hébergement est limitée et regroupe des structures d'accueil de court et moyen terme. *Six « foyers de passage » (Hogares de Paso Dia y Noche) accueillent des adultes de 29 ans ou plus pour de courts séjours ou de façon pérenne. Parmi ces structures, l'une est spécialement destinée aux femmes, tandis qu'une autre est destinée aux personnes accompagnées d'animaux. Des « communautés de vie » (comunidades de vida) offrent quant à elles une prise en charge intégrale de plus long terme.*

À Helsinki, les unités « Housing First » : des solutions durables et qualitatives

À Helsinki, des logements temporaires ont été créés dans le cadre de la politique du logement d'abord. En proposant une solution d'hébergement temporaire en logements individuels meublés et équipés, sans condition à l'entrée, ces dispositifs permettent la stabilisation des résidents le temps de trouver une solution de logement. *Les résidents bénéficient d'un contrat de location classique, ainsi que d'un accompagnement social renforcé. Des équipes de professionnels sont présentes en continu, et animent des activités quotidiennes. Les règlements sont fixés par les organismes gestionnaires de ces unités. Certaines interdisent la présence d'animaux, ou la consommation de produits stupéfiants ou d'alcool. Un accent important est mis sur l'autonomie et la liberté des résidents quelles que soient les règles établies.*

LOGEMENTS TEMPORAIRES INTÉGRÉS AU PROGRAMME « LOGEMENT D'ABORD », TERRAIN RÉALISÉ PAR LES ÉTUDIANTS DE SCIENCES PO À HELSINKI, EN FINLANDE (*HOUSING FIRST UNITS*)

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Hébergement géré par Silta

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Salle commune de l'hébergement géré par Silta

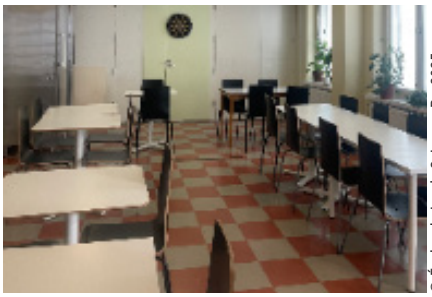
© École urbaine de Sciences Po, 2025

Espace restauration d'un centre de l'Armée du Salut

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Sauna d'un centre de l'Armée du Salut

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Hébergement géré par VVA RY

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Salle commune de l'hébergement opéré par VVA RY

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Habits donnés aux résidents d'un centre d'hébergement géré par *Blue Ribbon Foundation*

© École urbaine de Sciences Po, 2025

Casiers d'un hébergement géré par *Blue Ribbon Foundation*

Stratégies urbaines et dispositifs d'accompagnement

Dans les huit métropoles étudiées, **les questions se rapportant à la présence et à l'accompagnement de personnes en errance font le plus souvent l'objet de stratégies spécifiques et ciblées plutôt que d'une inscription dans les politiques de droit commun, *a fortiori* dans les documents de planification urbaine et d'aménagement[49]**. Si les stratégies de réduction du sans-abrisme sont relativement développées, l'inscription des enjeux liés au sans-abrisme dans les documents d'urbanisme demeure peu fréquente et partielle.

Le cas de São Paulo apparaît comme un cas singulier parmi les huit cas étudiés. Plusieurs articles du plan local d'urbanisme font mention des publics sans-abri, posant un objectif de réduction de leur nombre, priorisant leur accès à un logement social et intégrant dans les projets d'aménagement de dispositifs spécifiques leur étant destinés. L'article 181 du plan local d'urbanisme révisé en 2024 prévoit par exemple que « *les centralités commerciales de la ville se renforcent avec des programmes de logement, d'assistance sociale et de santé destinés aux populations vivant dans des zones à risque, des occupations irrégulières et en situation de rue* ». Le programme métropolitain d'habitat intègre des actions visant à résorber les bidonvilles (*favelas*), les habitations populaires (*cortiços*) et le sans-abrisme. Il s'articule avec une stratégie portant spécifiquement sur les personnes sans-abri (*Plano PopRua*).

Un instrument juridique de lutte contre la vacance au Brésil

Au Brésil, le dispositif PEUC (Parcelamento, Edificação e Utilização Compulsórios pour « parcellisation, construction et utilisation obligatoires ») est un instrument juridique prévu par la Constitution permettant aux municipalités de garantir que les propriétés urbaines remplissent leur fonction sociale. *Concrètement, lorsqu'un terrain ou un immeuble est jugé sous-utilisé, la municipalité peut notifier le propriétaire afin qu'il procède à l'utilisation effective du bien. En cas de non-respect, des sanctions progressives sont appliquées, notamment l'augmentation de l'impôt foncier et, en dernier recours, l'expropriation. Dans le contexte du sans-abrisme, cet instrument peut être utilisé pour lutter contre la vacance, souvent pour des raisons spéculatives, et contraindre les propriétaires à produire du logement social. Plusieurs projets d'expropriation sont en cours. Cet outil reste néanmoins assez peu utilisé.*

Si plusieurs plans sont en place pour accompagner et soutenir les personnes en errance dans les métropoles étudiées, cette logique d'intervention se couple souvent d'actions urbaines répressives, notamment via l'installation de mobiliers anti-SDF. À Londres par exemple, l'espace public est marqué par la présence de dispositifs d'architecture « hostile » : bancs ne permettant pas de s'allonger, clôtures dissuasives, systèmes d'éclairage nocturne empêchant le repos… Malgré des initiatives volontaristes à destination des publics en errance, la ville de San Francisco possède par exemple le plus grand nombre de lois anti-SDF de l'État de Californie. Ces lois, régulent la présence de campements, les installations dans l'espace public ou encore la mendicité. Cette régulation de l'espace public est soutenue par certains acteurs de la société civile : commerçants, habitants, associations…

48 — Cette affaire a été portée devant la Cour suprême de l'État de New York par la Coalition for the Homeless. La Ville et l'État ont été jugés coupables de ne pas satisfaire à l'exigence inscrite dans la Constitution de l'État selon laquelle « l'aide, les soins et le soutien des nécessiteux sont des préoccupations publiques et doivent être fournis par l'État et par certaines de ses subdivisions… ». Le 5 décembre 1979, la Cour suprême de l'État de New York ordonne à la Ville et à l'État de fournir un abri aux hommes sans-abri. En réponse, en août 1981, un décret signé par la Ville et l'État prévoit de proposer un hébergement et un repas à tous les hommes sans-abri dans le besoin.

49 — Fondation pour le logement/Feantsa, 10e rapport sur le mal-logement en Europe, 2025

Si l'urbanisme répressif est largement diffusé, **certaines métropoles développent en complément des actions ciblées pour accompagner les situations**. Ainsi, si la ville de New York interdit tout campement dans l'espace public, elle a également mis en place une « *Task Force* » pour aller à la rencontre des personnes regroupées dans les rues new-yorkaises et les orienter vers les services sociaux adaptés. Cet exemple témoigne d'une oscillation fréquente entre une approche sécuritaire et répressive à l'égard de ces publics et une perspective plus sociale et de solidarité.

Des parkings pour les personnes en errance à San Francisco

À San Francisco, face au nombre élevé de personnes vivant dans leur véhicule, des places de parkings ont été banalisées à partir de 2019 pour les accueillir en sécurité. *Une trentaine de places ont été proposées par la municipalité. Un accompagnement était proposé aux personnes installées sur ces places. Le projet a pris fin en février 2025 en raison de résistances locales et de coûts élevés selon la ville*[50].

Un accueil de jour dans la gare Termini de Rome, lieu de concentration des personnes en errance

À Rome, Binario 95 est une structure multi-services située dans l'enceinte de la gare de Roma Termini, un des lieux de concentration et de passage des personnes en errance. *Depuis plus de deux décennies, le lieu propose un dispositif complet d'accueil, d'orientation sociale, de réinsertion et d'écoute. Il y est proposé un accueil de jour et de nuit, ainsi que des actions d'aller-vers et des initiatives valorisant la parole des personnes sans-abri, notamment au travers d'un journal de rue issu d'un atelier d'écriture.*

Interventions face à l'habitat informel à Bogotá

À Bogotá, l'habitat informel représenterait environ un quart des logements de la métropole*, principalement dans les collines environnantes.* ***La municipalité a mis en place un programme de transformation de l'habitat informel en logements durables*** *(programa de mejoramiento integral de barrios 2020-2024), posant pour cela la question de la reconnaissance de la propriété de sites occupés jusqu'alors illégalement.*

L'intervention auprès des publics s'organise autour d'une pluralité de dispositifs et d'initiatives dans les huit métropoles considérées et trouve des équivalents dans le Grand Paris. **On peut schématiquement distinguer trois types d'interventions :**

- **des actions de prévention et de réduction des risques** (que ce soit en matière de prévention des expulsions locatives ou en termes d'accès aux soins, en particulier s'agissant de santé mentale et de conduites addictives) ;
- **des actions d'aller-vers** (maraudes, équipes mobiles...) **et de réponse aux besoins essentiels** (se nourrir, se laver, se vêtir, stocker ses affaires...) ;
- **des modalités d'accompagnement de plus long terme** (insertion professionnelle, recherche de logement, aides financières et extra-financières à l'installation dans un logement...).

Éviter les longs parcours d'errance dans le Grand Londres

À Londres, le dispositif « no second night out » mis en place en 2011 vise à éviter l'installation durable des personnes à la rue. *Pour cela, des équipes vont à la rencontre des personnes, nouvellement installées dans l'espace public, signalées par les habitants par l'intermédiaire d'une application sur mobile, internet ou par téléphone, StreetLink.*

Prévenir les expulsions et les pertes de logement à New York City

À New York City, la municipalité propose un accompagnement individualisé à tout ménage en risque de perdre son logement. *Cela inclut notamment des aides au paiement du loyer, des aides financières pour les arriérés de loyer (Homeless Prevention Fund), ainsi que des services d'assistance juridique gratuits et des dispositifs de prévention des saisies immobilières (foreclosure prevention).*

Aller vers les personnes en errance, l'exemple des maraudes de Bogotá et Bruxelles

Des équipes mobiles de maraudes se retrouvent dans la plupart des métropoles. Leur déploiement est plus ou moins récent. À Bogotá, depuis 2017, « les anges bleus », équipes de maraudes appelées ainsi en raison de leur tenue bleue, parcourent les rues de Bogotá 24h/24. *Composées de 250 professionnels, elles vont à la rencontre des « habitants de la rue » pour créer du lien et les orienter vers les services de la ville.*

À Bruxelles, le Samusocial est l'opérateur principal déployant des équipes de maraudes pour aller vers les publics en errance*, évaluer leur situation et leurs besoins, dispenser des soins primaires et orienter vers les dispositifs. Depuis 2022, à travers le projet « Cover », des équipes de professionnels interviennent également dans une quarantaine de squats auprès de plus d'un millier de personnes*[51]*. Depuis fin 2023, l'équipe mobile « Sublink »*[52] *(consortium de 4 associations) intervient dans les stations de métro pour venir en aide aux personnes en errance et/ou souffrant d'addictions. Depuis novembre 2025, Bruss'help, organe régional de coordination de l'aide aux sans-abri, organise la concertation du travail de rue avec l'ensemble des acteurs spécialisés.*

50 — « *San Francisco safe parking site to close, advocates concerned* », NBC, 28 février 2025.
51 — Voir : Focus sur le projet Cover - Samusocial.brussels
52 — Voir : Focus sur l'équipe mobile SubLINK - Samusocial.brussels

Aller-vers les publics dans une démarche de prévention-santé et de réduction des conduites à risques, l'exemple des équipes mobiles de San Francisco

À San Francisco, le département municipal de santé publique déploie plusieurs actions de prévention à destination des usagers de drogue et des personnes souffrant de troubles mentaux à la rue*, coordonnant les services de soins et soutenant les actions d'aller-vers. Des équipes mobiles pluridisciplinaires, composées de psychologues, paramédicaux, travailleurs sociaux et conseillers en insertion vont à la rencontre des personnes en errance et leur propose une aide personnalisée. Une équipe est spécialisée dans les réponses d'urgence en cas d'overdose dans un contexte de crise des opioïdes sur le territoire états-unien depuis plusieurs années.*

Un manque de lisibilité de l'offre à destination des personnes sans logement dans les huit métropoles étudiées.

L'état des lieux des services et équipements à destination des personnes en errance dans les métropoles étudiées est apparu particulièrement complexe en l'absence de documents de synthèse sur l'offre existante. L'information sur les dispositifs existants est le plus souvent disparate, entraînant **un manque de lisibilité de l'offre dans la majorité des métropoles étudiées, bien que certaines initiatives privées et associatives tentent d'améliorer la connaissance dans ce domaine**.

Une cartographie des dispositifs à Londres

À Londres, l'outil cartographique numérique « Atlas[53] » répertorie les services existants dans les 32 boroughs du Grand Londres. *Deux structures en sont à l'origine : la « London Housing Foundation » et l'association « Homeless Link ». Sont représentés : la localisation et le nombre de places en structures d'hébergement, en accueils de jour et la présence de maraudes et services de soins. Actualisée tous les ans, la collecte de données s'appuie sur une enquête auprès des autorités et des associations, et des recherches complémentaires.*

L'offre à destination des personnes en errance semble s'être étoffée à l'occasion de l'organisation de certains grands événements ou à la suite de certains mouvements sociaux. Ce fut le cas dans le cadre des Jeux de 2012 à Londres où la question du sans-abrisme a fait l'objet d'une attention importante, à la suite de mobilisations à São Paulo dans les années 2010 ou encore lors de la préparation du Jubilé 2025 à Rome.

Des mobilisations autour des bâtiments vacants à Rome et à São Paulo

La lutte contre la vacance constitue un des leviers mis en avant dans plusieurs métropoles, notamment à Rome et São Paulo où des mobilisations militantes ont encouragé les pouvoirs publics à lancer des expérimentations. *À Rome, dans les années 1990, l'occupation d'un couvent abandonné dans le quartier de Travestere par 200 personnes sans-abri[54] encourage leur maintien sur place avec l'accord des pouvoirs publics et l'adoption d'une loi sur la mobilisation des bâtis inoccupés, « l'autorecupero », en 1998. Les bâtiments vides peuvent faire l'objet d'occupations conventionnées en vue de les rénover et les transformer en logements pour les plus vulnérables[55].* ***À São Paulo, à la suite de plusieurs mobilisations par des personnes en errance, la municipalité a décidé d'expérimenter la régulation d'occupations illicites de bâtiments vacants et abandonnés. Les immeubles sont transformés en logements sociaux au travers de divers programmes*** *(programme « Minha Casa Minha Vida Entidades » au début des années 2010, programme du « Logement du Peuple » - « Imóvel da Gente » et programme de logement social « Pode Entrar » dans les années 2020…).*

Une offre d'hébergement d'urgence en tente en vue du Jubilé 2025 de Rome

Dans le cadre de la préparation du Jubilé 2025, événement religieux d'ampleur internationale, la municipalité de Rome a mobilisé des moyens exceptionnels pour faire face aux situations d'urgence sociale, notamment à l'approche de l'hiver. *Près de cinq millions d'euros ont été alloués à un dispositif d'hébergement d'urgence temporaire, passant par l'installation de tentes à proximité des gares de la ville. Chaque tente est conçue pour accueillir environ 70 personnes, offrant un abri chauffé, une couverture médicale minimale et des repas. Dispositifs d'urgence, les professionnels du secteur de l'aide sociale soulignent que ces solutions demeurent précaires et doivent être pérennisées et améliorées à la suite du Jubilé.*

53 — Voir : Infographic | Atlas
54 — Voir : Pour répondre au mal-logement, l'autorecupero en Italie - 15-38 Méditerranée
55 — Voir : À Rome, les squats se métamorphosent en logements sociaux

Des démarches proactives de réduction du sans-abrisme

Des plans d'actions ou stratégies spécifiques de résorption du sans-abrisme se retrouvent dans la majorité des métropoles. Trois grands types d'actions y sont généralement mis en avant : des actions sur l'accessibilité des logements (et à défaut de l'hébergement), d'autres en réponse aux besoins essentiels des personnes sans domicile et d'autres enfin d'intervention de manière préventive. Ces leviers trouvent des échos dans le contexte du Grand Paris[56].

Un nouveau plan d'actions face au sans-abrisme en 2025 dans le Grand Londres

À Londres, le Rough Sleeping Plan of Action adopté en 2025 a pour objectif de mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030. *Cette stratégie partenariale implique la Great London Authority, les 32 boroughs de la métropole, des associations et l'État. Le plan prévoit de mettre fin à la vérification actuelle de la situation de rue comme critère d'accès aux services, remplacé d'ici 2028 par une évaluation des besoins. Il prévoit également de renforcer la prévention en amont via des hubs de prévention de l'itinérance (Ending Homelessness Hubs), des numéros d'assistance, et le renforcement de la présence des travailleurs sociaux présents dans des lieux de première nécessité comme les banques alimentaires ou les accueils de jour. L'objectif est de développer des parcours de sortie stables grâce au programme « Homes off the Streets », incluant la réhabilitation de 500 logements sociaux vacants destinés aux personnes sans-abri, associés à un accompagnement sur le long terme.*

Une stratégie de lutte contre le « sans chez-soirisme » établie en 2024 à Bruxelles

Dans la Bruxelles Région Capitale, le « Masterplan de fin du sans-chez-soirisme » est la « stratégie opérationnelle bruxelloise pour sortir d'ici 2030 de la fatalité via la prévention, l'accompagnement et le logement ». *Le plan s'organise autour de 35 mesures organisées en quatre axes, soutenant une démarche préventive visant à éviter les arrivées en rue et à répondre de façon rapide et centrée sur les rythmes et souhaits des personnes sans logement. Les mesures recoupent le développement de nouveaux logements sociaux, la captation de logements abordables, la création d'un dispositif régional de prévention des expulsions, des changements dans les règles d'hébergement pour favoriser des séjours plus courts et des sorties vers le logement plus fréquentes, un renforcement de l'accès aux droits et aux soins, le déploiement de formations spécialisées et des interventions ciblées sur les mineurs et les jeunes, les personnes souffrant de problèmes de santé, les populations migrantes, les sortants de détention ou encore les victimes de violences domestiques…*

Une stratégie quinquennale de lutte contre le sans-abrisme mise en œuvre dans la baie de San Francisco depuis 2023

À San Francisco, plusieurs actions sont inscrites dans la stratégie métropolitaine de lutte contre le sans-abrisme 2023-2028, « Home by the Bay »[57], qui vise de réduire de moitié le nombre de personnes sans-abri sur la période. *Action-phare de ce plan, le projet « Homekey » a permis de développer 900 logements entre 2020 et 2024, les destinant aux personnes en errance.*

56 — Voir : Apur, Errance et marginalités dans le Grand Paris, 2025

57 — Le programme 2023-2028 prévoit d'accompagner 4 300 ménages supplémentaires et de créer 1 075 nouveaux lits d'hébergement et 3 250 nouveaux logements permanents.

Directeur et directrice de la publication :
Alexandre LABASSE
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Clément BOISSEUIL, Chloé HINNEKINT**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Sur la base d'un travail réalisé par les étudiants de l'École urbaine de Sciences Po, encadrés par **Pierre ELOY** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : **Pedro BARACAT, Mica HIOT, Juan Esteban MARTINEZ PEREZ et Marie SORS**

Recherches iconographiques :
Maud CHARASSON

Photos et illustrations :
Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :